Province de Liège

Appel à CANDIDATURES

Recrutement PUBLIC



Fonction
FORMATEUR·TRICE NON GRADUÉ·E

Service
École Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU)

Lieu
Rue Cockerill, 101 à 4100 SERAING

Mission du poste
Sous l'autorité de la Directrice Coordinatrice de l'EPAMU, le·la formateur·trice non gradué·e a pour missions de (d') :

- Assurer, encadrer et superviser les formations de base et permanentes des secouristes-ambulanciers ainsi que les formations labellisées, non labellisées et les formations des nouveaux formateurs ;
- Aider à la coordination de l'Ecole ;
- Assurer un soutien technique et logistique aux formations ;
- Dispenser des formations ;
- **… voir version complète sur la fiche de poste***

Profil recherché
- Être porteur d'un titre de l'enseignement secondaire supérieur ou assimilé de la spécialité;

OU

- Être au minimum porteur d'un brevet de secouriste-ambulancier, de préposé 112 ou d'infirmier **et** pouvoir justifier de 3 ans d'expérience en aide médicale urgente.

Spécificités du poste
- **1 poste à pourvoir** dans ce service ;
- Emploi à temps plein pour une première période de six mois, éventuellement renouvelable ;
- Fonction rémunérée sur base de l'échelle barémique D6 allant de 35.012,009€ à 53.797,25€*.

Renseignements
Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Valérie WINKIN, Directrice-Coordinatrice de l'EPAMU, par téléphone : 04/279.39.24 ou par courriel : valerie.winkin@provincedeliege.be.

Envoi des candidatures
Intéressé(e) ? Envoyez le formulaire d'inscription, ci-dessous, dûment complété, accompagné d'un CV récent et d'une copie du diplôme requis, à l'adresse suivante : DG TRANSVERSALE – Service Recrutement et Sélection - Rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 Liège, ou par courriel : servicerecrutement@provincedeliege.be pour **le 4 novembre 2026 au plus tard**.

*montants annuels bruts indexés, selon les règles applicables à la fonction publique provinciale.

FICHE DE POSTE

FONCTION (INTITULÉ)	Formateur·trice non gradué·e
CATÉGORIE DU PERSONNEL	Personnel administratif
SECTEUR	Enseignement et Formation
DÉPARTEMENT	Formation
LOCALISATION	Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente Rue Cockerill, 101 à 4100 Seraing
MATÉRIELS SPÉCIFIQUES	Matériel bureautique de base
LOGICIELS SPÉCIFIQUES	Word, Excel, Outlook, Internet, GED
AUTRES	Cfr. matériel pédagogique utilisé par l'EPAMU

1. LES MISSIONS

MISSIONS DU SECTEUR

Au sein de la Province de Liège, le Secteur Enseignement et Formation a pour mission de :

- Organiser un enseignement supérieur, secondaire et de promotion sociale ;
- Organiser la formation des agents des services de sécurité, d'urgence et des pouvoirs locaux ;
- Assurer un soutien scolaire.

MISSIONS DU DÉPARTEMENT

Au sein du Secteur Enseignement-Formation, le Département Formation a pour missions de (d') :

- Soutenir la qualité par l'innovation pédagogique dans la formation et l'enseignement, en partenariat avec les services publics et les entreprises ;
- Assurer une politique cohérente de formation des personnels des services au public pour soutenir la modernisation de ces services ;
- Soutenir l'orientation scolaire et professionnelle en favorisant les approches pluridisciplinaires ;
- S'inscrire dans une dynamique d'organisation de formations qui favorise le redéploiement économique et apporte une assistance technique en formation aux milieux professionnels.

MISSIONS DE L'ÉCOLE

Au sein du Département Formation, l'Ecole d'Aide Médicale Urgente (EPAMU) a pour missions de (d') :

- Garantir pour les Secouristes-Ambulanciers, une formation initiale et continue proche des réalités de terrains et des valeurs citoyennes.

MISSIONS DU POSTE
Sous l'autorité de la Directrice Coordinatrice de l'EPAMU, le·la formateur·trice non gradué·e a pour missions de (d') : - Assurer, encadrer et superviser les formations de base et permanentes des secouristes-ambulanciers ainsi que les formations labellisées et non labellisées et la formation des nouveaux formateurs ; - Aider à la coordination de l'Ecole ; - Assurer un soutien technique et logistique aux formations ; - Dispenser des formations.

2. LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU POSTE
Assurer, encadrer et superviser les formations de base et permanente des secouristes-ambulanciers ainsi que les formations labellisées, non labellisées et les formations des nouveaux formateurs : - Encadrer et former les participants et les formateurs en concertation avec les responsables des différentes Cellules : • contrôler et superviser le bon déroulement des formations ; • prendre en charge les urgences spécifiques ; - Rédiger les rapports de supervision. **Aider à la coordination de l'Ecole :** - Participer aux réunions ; - Appliquer et faire respecter les consignes. **Assurer un soutien technique et logistique aux formations :** - Assurer un appui logistique à la simulation et à l'organisation de formations. **Dispenser des formations :** - En premiers secours ; - Pour les secouristes ambulanciers. **Participer aux autres activités du service, du Département.**

3. LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE
Connaissances (savoir) – Le·la formateur·trice non-gradué·e doit connaître : - L'Institution provinciale ; - Le fonctionnement de son secteur et de son service ; - Les missions et objectifs du service ; - La langue française orale et écrite ; - La matière et les techniques enseignées de manière théorique et pratique.

Aptitudes (savoir-faire) – Le·la formateur·trice non-gradué·e doit être capable de (d') : - Répondre à la demande de formation ; - Préparer des sessions de formations ; - Veiller à la logistique du matériel didactique des formations ; - Evaluer les acquis des candidats de manière formative et certificative ; - Elaborer des outils d'évaluation des acquis des candidats ; - Mettre en œuvre une pédagogique adaptée aux adultes ; - Encadrer et former les formateurs ; - Evaluer les formations et apporter les modifications nécessaires ; - Aider à l'évaluation de dispositifs de formation ; - Participer à la rédaction de rapports, synthèses et bilans ; - Collaborer à la gestion de l'imprévu ; - Analyser et adapter ses pratiques professionnelles ; - Organiser, structurer son travail ; - Intégrer la gestion de projet dans ses pratiques ; - Travailler en équipe ; - Adapter son mode de communication aux situations ; - Aider à la réalisation et la gestion d'un planning ; - Gérer un groupe en animation.
Attitudes (savoir-être) – Le·la formateur·trice non-gradué·e doit faire preuve de (d') : - Professionnalisme et exemplarité ; - Non-discrimination ; - Organisation, méthode et rigueur ; - Proactivité (initiative, dynamisme, curiosité) ; - Intégrité ; - Autocritique ; - Devoir de réserve, discrétion, confidentialité ; - Sociabilité (écoute, ouverture d'esprit, aisance relationnelle, disponibilité) et esprit d'équipe ; - Ponctualité, politesse, respect ; - Sens des responsabilités, engagement ; - Polyvalence, adaptabilité.

Province de Liège

Appel à CANDIDATURES

Recrutement PUBLIC



Formulaire d'inscription

Appel public à candidatures de FORMATEUR·TRICE NON GRADUÉ·E pour l'École Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU)

Complétez (**en caractères d'imprimerie**), datez, signez et renvoyez ce formulaire, par courrier postal **pour le 4 novembre 2026 au plus tard** (le cachet de la Poste faisant foi) à :

PROVINCE DE LIÈGE – DG TRANSVERSALE
Service Recrutement et Sélection
Rue Georges Clémenceau, 15
4000 LIÈGE

ou par mail : servicerecrutement@provincedeliege.be

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse (rue, n°, code postal, localité) :

Tél./GSM :

Adresse mail :

Date de naissance : / /

Nationalité :

Diplôme(s) obtenu(s) :



Remarques importantes

- Toute candidature transmise après la date du 4 novembre 2026 ne sera pas prise en considération.
- En sa qualité de responsable du traitement de données à caractère personnel, la Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A à 4000 Liège, est soucieuse de la sécurité et de la confidentialité de vos données.
- En particulier, elle s'engage à respecter les dispositions du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679 (le RGPD), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
- Les données à caractère personnel collectées seront uniquement traitées dans le cadre de l'organisation de la présente procédure de désignation. La base légale sur laquelle repose le traitement est votre consentement. Aucune donnée à caractère personnel ne sera transmise à des tiers. Vos données seront conservées aussi longtemps que les procédures d'examen, de recrutement ou de sélection liées à votre candidature sont en cours.
- Dans ce cadre, nous vous informons que concernant lesdites données, vous disposez à tout moment, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité, d'opposition et de recours auprès de l'Autorité de Protection des Données. Ces droits peuvent être exercés en prenant contact avec le délégué à la protection des données à l'adresse : info.dpo@provincedeliege.be – ou à l'attention du délégué à la protection des données, Place de la République Française 1 – 4000 LIEGE.

☐ En cochant cette case, vous marquez votre accord pour que vos données à caractère personnel soient traitées pour les finalités susmentionnées.

Date et signature du candidat	

N.B. 1 : **CV à jour à annexer.**

N.B. 2 : Pour information, si vous êtes déjà membre de l'Institution provinciale, votre candidature sera portée à la connaissance de votre Directeur général.